



**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
CONTACTEZ-NOUS**



03 91 80 12 00



secretariat-sil@habitat-insertion.fr (indiquer IML en objet)



122 rue d'Argentine 62700 BRUAY-LA-BUISSIÈRE



www.habitat-insertion.fr

Porté par l'association Habitat Insertion

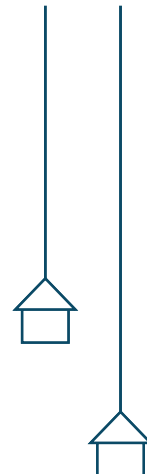


Pas-de-Calais
Mon Département



**Cofinancé par
l'Union européenne**

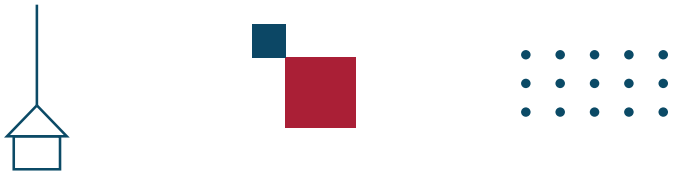
*Ce Dispositif est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du Fond Social Européen.
Ce dernier intervient dans le cadre d'une politique de cohésion économique, sociale et territoriale.
Il a pour vocation d'aider les personnes à trouver des emplois de meilleure qualité
et d'offrir des perspectives professionnelles plus équitables à tous les citoyens de l'Union européenne.*



**INTERMÉDIATION
LOCATIVE**

**LOUEZ VOTRE BIEN
EN TOUTE SÉRÉNITÉ**





VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE ET AVEZ UN BIEN IMMOBILIER À LOUER ?

► Vous souhaitez donner une utilité sociale à votre logement, le valoriser de manière sécurisée et solidaire ?

► Vous êtes propriétaire d'un bien sur Bruay-la-Buissière, Béthune, Beuvry, Nœux-les-Mines et tout l'Artois (studios et T1) ?

NOUS AVONS UNE PROPOSITION À VOUS FAIRE : L'INTERMÉDIATION LOCATIVE !

QU'EST-CE QUE L'INTERMÉDIATION LOCATIVE ?

Confiez-nous le bien, nous nous chargeons de trouver votre locataire et d'assurer vos revenus locatifs.

Dans la pratique, nous devenons locataires du logement et le sous-louons de manière temporaire à une personne isolée en recherche d'un logement. Au bout d'un an et demi maximum, le bail peut glisser au nom de la famille ou une autre solution de logement est recherchée avec celle-ci en fonction des situations.

Un accompagnement social spécialisé dans le logement est assuré par notre association durant toute la durée de présence du sous-locataire.

L'intermédiation locative permet l'accès de personnes défavorisées à un logement décent, autonome et de droit commun, avec toutes les garanties pour le propriétaire bailleur.



LE PROPRIÉTAIRE

En collaboration avec notre association, le propriétaire bailleur permet à des personnes en difficulté de se loger.

En contrepartie, le propriétaire bénéficie :

- de la garantie du versement des loyers
- de l'absence de périodes de vacances
- de l'entretien régulier du bien

L'ASSOCIATION (LOCATAIRE)

Le Service Insertion Logement, porté par l'association Habitat Insertion, au service des plus démunis depuis 35 ans, accompagne de manière adaptée et renforcée les personnes en difficulté afin de leur permettre un accès facilité au logement.

Il pilote de nombreux dispositifs axés sur l'accompagnement social, l'hébergement et l'insertion professionnelle.

LE BÉNÉFICIAIRE (SOUS-LOCATAIRE)

Le bénéficiaire sera une personne seule éprouvant des difficultés d'insertion économique, sociale ou administrative.

POURQUOI CHOISIR L'IML ?

- ✓ Le loyer est garanti
- ✓ Gestion simplifiée incluse
- ✓ Logement toujours occupé
- ✓ Entretien du bien

